

N° 2025-087

## **SUPPRESSION D'UN POSTE D'ASSISTANT DE CONSERVATION DU PATRIMOINE**

L'an deux mil vingt-cinq le 14 mai, le Conseil Communautaire dûment convoqué le sept mai, s'est réuni à Aime-La-Plagne, sous la Présidence de Lucien SPIGARELLI, Président.

Michel GOSTOLI est désigné secrétaire de séance.

### Présents :

Mmes CHAMOOUSSIN Bernadette, DUCHOSAL Sylviane, FAGGIANELLI Evelyne,  
FAVRE Maryse, GIROD-GEDDA Isabelle, LIMONTA VERTHIER Muriel,  
MAIRONI-GONTHIER Corine, MARTINOD Marie, PAVIET Rose, VILLIEN Michelle  
MM. SPIGARELLI Lucien, BOCH Jean-Luc, BOUTY Georges, BROCHE Richard, DUC Jacques,  
FAVRE Didier, GOSTOLI Michel, HANRARD Bernard, PELLICIER André,  
SILVESTRE Jean-Louis, TRAISSARD Robert, VIBERT Christian, VILLIBORD Guillaume

### Absente excusée :

Mme BERARD Patricia (donne pouvoir à Mme Michelle VILLIEN)

### Absents :

Mme ASTIER Fabienne,  
MM. MARCHAND-MAILLET Thierry, URBAIN Xavier

En exercice : 27

Présents : 23

Absents : 4

dont pouvoir : 1

La Communauté de Communes Les Versants d'Aime compte parmi ses effectifs un poste permanent d'assistant de conservation du patrimoine à temps complet. L'agent affecté à ce poste a démissionné il y a un peu plus de 2 ans et a été remplacé par un assistant territorial du patrimoine le 04.04.2023. Aussi, le poste créé par délibération n° 2014-215 du 24.09.2014 n'a plus lieu d'être. Il est donc proposé de le supprimer.

Le CST, sollicité sur ce dossier lors de sa séance du 2 avril 2025, a émis un avis favorable sur cette suppression, à l'unanimité des membres présents.

Ceci exposé,

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré,

- nombre de votants : 24
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 24
- nombre de votes « pour » : 24
- nombre de votes « contre » : 0

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général de la fonction publique,

Considérant que le poste d'assistant de conservation du patrimoine est vacant et n'a plus lieu d'être,

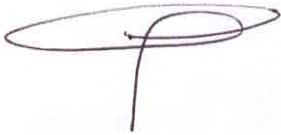
Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 2 avril 2025,

APPROUVE la suppression du poste permanent d'assistant de conservation du patrimoine à temps complet créé par délibération n° 2014-215 du 24.09.2014.

FAIT ET DELIBERE LE 14 MAI 2025.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le secrétaire de séance,  
Michel GOSTOLI



Le Président,  
Lucien SPIGARELLI

**LES VERSANTS D'AIME**  
COMMUNAUTE DE COMMUNES  
1002, AVENUE DE TARENTAISE  
BP 60 - 73212 AIME-LA-PLAGNE CEDEX

